

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

#### Arrêté du 23 octobre 2015 portant nomination des membres du Conseil supérieur des messageries de presse

NOR : MCCE1524939A

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 23 octobre 2015, sont nommés membres du Conseil supérieur des messageries de presse :

En tant que représentants des éditeurs de journaux et publications périodiques :

- M. Bruno Lesouëf, président du Syndicat des éditeurs de la presse magazine.
- M. Jean-Pierre Roger, vice-président du Syndicat des éditeurs de la presse magazine.
- M. Rolph Heinz, vice-président du Syndicat des éditeurs de la presse magazine.
- M. Nicolas Brimo, vice-président du Syndicat des éditeurs de la presse magazine.
- M. Francis Morel, président du Syndicat de la presse quotidienne nationale.
- M. Marc Feuillée, vice-président du Syndicat de la presse quotidienne nationale.
- M. Jean Viansson Ponté, président du conseil d'administration du Syndicat de la presse quotidienne régionale.
- M. Olivier Bonsart, président de la commission de la vente du Syndicat de la presse quotidienne régionale.
- M. Jean-Louis Redon, membre du comité directeur de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée, président du Syndicat de la presse magazine et spécialisée.

En tant que représentants des sociétés coopératives de messageries de presse :

- Mme Véronique Faujour, présidente du conseil d'administration de la société coopérative Messageries lyonnaises de presse.
- M. Hubert Chicou, président de la Coopérative de distribution des magazines.
- M. Philippe Carli, président de la Coopérative de distribution des quotidiens.

En tant que représentants des entreprises commerciales et des messageries de presse concourant aux opérations matérielles de distribution de la presse :

- Mme Anne-Marie Couderc, présidente du conseil d'administration de la société Presstalis.
- M. Henri-Claude Prigent, vice-président de la société coopérative Messageries lyonnaises de presse.

En tant que représentants des dépositaires de journaux ou publications périodiques :

- M. Dominique Gil, président du Syndicat national des dépositaires de presse.
- M. Edouard Damidot, vice-président du Syndicat national des dépositaires de presse.

En tant que représentants des diffuseurs de presse :

- M. Daniel Panetto, président de l'Union nationale des diffuseurs de presse.
- M. Christian Andrieux, secrétaire national de l'Union nationale des diffuseurs de presse.

En tant que représentants du personnel occupé dans les entreprises de messageries de presse :

- Mme Françoise Zilber, salariée de la société coopérative Messageries lyonnaises de presse, membre de la Confédération française démocratique du travail.
- M. Laurent Joseph, salarié de la société Presstalis, membre de la Confédération générale du travail - Syndicat général du livre et de la communication écrite.